

La Tribune

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

cyberpresse.ca

Les sports
Dénommée s'en va
patiner en Corée
Page C1

Sherbrooke
La fusion a un effet
boeuf sur la biblio
Page A3



SHERBROOKE / MARDI 15 JANVIER 2002 / 92e ANNÉE / NO 276

65¢ plus taxes, (Florida 1.75\$)

Lallier était en état d'ébriété

Preuve controversée au procès suivant la mort de Valérie Cayer dans un accident de la circulation

Jacques Lemoine
SHERBROOKE

05 après un accident de la circulation qui a fait un mort et un blessé dans la rue King Est de Sherbrooke, le 15 décembre 1999.

Cour du Québec.

Lallier, maintenant âgé de 23 ans, fait face à cinq chefs d'accusation de capacité de conduite affaiblie et de conduite dangereuse ayant causé la mort de Valérie Cayer, âgée de 18 ans, et des blessures à Madeline Charland, et il est accusé de conduite d'un véhicu-

le avec un taux d'alcoolémie dépassant 80 mg.

Mme Perron avait noté lors de ces tests que Lallier a répondu avoir consommé six bières au cours des six heures précédant l'accident.

Le criminaliste Patrick Fréchette a présenté une requête pour exclusion de

cette preuve en vertu de la Charte canadienne des droits et libertés en invoquant que le policier ayant procédé à l'arrestation de son client n'était pas justifié de sommer ce dernier de fournir des échantillons d'haleine compte

Voir ÉTAT D'ÉBRIÉTÉ en page A3

Yanick Lallier avait des taux d'alcoolémie de 124 et 125 milligrammes d'alcool par cent millilitres de sang trois quarts d'heure et 01 h

C'est ce qu'a révélé la policière et technicienne Guylaine Perron au procès de Lallier, qui a débuté hier devant Madame le juge Danielle Côté de la

Chrétien fait son ménage

Le départ surprise de Tobin précipite le remaniement ministériel

Isabelle Rodrigue (PC)
OTTAWA

Le départ surprise du ministre fédéral de l'Industrie, Brian Tobin, a précipité la tenue d'un remaniement ministériel qui aura lieu dès ce matin.

Le premier ministre Jean Chrétien doit dévoiler la nouvelle composition de son conseil des ministres à la gouverneure générale Adrienne Clarkson, à l'occasion d'une rencontre à Rideau Hall. Ce remaniement, qui alimente la machine à rumeurs depuis plusieurs semaines, était attendu par la plupart des observateurs de la scène fédérale. Le départ du ministre Tobin, à l'opposé, n'était anticipé par personne.

M. Tobin, un ministre vedette au sein de l'équipe Chrétien, a pris tout le pays par surprise, hier, en annonçant sa retraite de la vie politique pour se consacrer à sa famille.

«Ce n'est ni une décision stratégique, ou politique. C'est une décision personnelle», a déclaré M. Tobin, lors d'une conférence de presse à Terre-Neuve où étaient présents son épouse et ses trois enfants.

«C'est le temps de passer à autres choses», a ajouté celui qui cumule plus de 24 ans à titre de député provincial ou fédéral. M. Tobin a indiqué que la décision survient après plusieurs semaines de discussions et de réflexion. Il a appris la nouvelle à M. Chrétien, dimanche soir, lors d'un

entretien à la résidence officielle du premier ministre.

«Au cabinet fédéral, après Jean Chrétien et Herb Gray, je suis celui qui cumule le plus d'années consécutives de service. J'ai dédié plus de la moitié de ma vie à la politique», a souligné le ministre démissionnaire.

L'annonce a causé toute une surprise puisque «Capitaine Canada» était vu comme un membre incontournable de l'équipe de Jean Chrétien. Même les plus récentes rumeurs de remaniement ne l'atteignaient pas. C'est d'ailleurs le premier ministre qui avait convaincu M. Tobin de revenir sur la scène fédérale, alors qu'il occupait le poste de premier ministre de Terre-Neuve.

Le remaniement

Reste à savoir maintenant qui héritera du portefeuille de M. Tobin à l'occasion du remaniement d'aujourd'hui. Selon des sources, le premier ministre ne se contenterait pas de remplir le vide et de déplacer quelques pions; il ferait plutôt un grand ménage.

John Manley (Affaires étrangères), Paul Martin (Finances), Stéphane Dion (Affaires intergouvernementales) et Pierre Pettigrew (Commerce international) sont parmi les ministres qui risquent peu de se voir confier de nouvelles responsabilités.

À l'autre bout du scénario, les

Voir DÉPART SURPRISE en page A2

«TOUTE BONNE CHOSE À UNE FIN»



Médaille d'or au cou, Nicolas Fontaine reçoit la bise de ses deux grands-mamans: Gertrude Fontaine (à gauche) et Marcelle Dodier.

Yves Tremblay

«Vous savez ce que j'aime surtout de Nico?»



Mario GOUPIL

Je n'étais encore jamais allé au Mont-Tremblant, comme je n'avais jamais assisté non plus à une compétition de ski acrobatique. Alors, j'ai fait d'une pierre deux coups cette fin de semaine. Je conclus deux choses de mon week-end: primo, c'est un endroit tout simplement féérique pour prendre des vacances, et secundo, il faut être fou braque pour pratiquer le ski acrobatique!

Cela dit, je suis évidemment allé voir sauter Nicolas Fontaine, notre valeureux champion de Magog. Ça m'a permis de faire la connaissance de toute sa famille puisque ses deux grands-mères, son seul grand-père encore vivant, son papa, sa maman, sa soeur, sa blonde, ses neveux et nièces, tous ses mononcles et toutes ses matantes étaient venus l'encourager. Ils étaient 21 sur une possibilité de 24, c'est vous dire. Il ne manquait que son petit frère David, qui fait lui-même des tournées de ski acrobatique, et deux cousins.

Remarquez que c'était peut-être la dernière chance que la famille avait d'assister à une compétition de Nicolas en tant que membre de l'équipe nationale canadienne. À 31 ans, il entrevoit maintenant de se retirer du grand cirque blanc. Il ne prendra sa décision finale qu'à la fin de la saison, mais étant donné que Caroline et lui ont décidé de se marier l'hiver prochain, de fonder une famille, et que jusqu'à nouvel ordre une sélection au sein de l'équipe nationale l'oblige à s'entraîner à Lake Placid du 15 mai au 15 octobre, Nicolas y pensera certainement par deux fois avant

de se compromettre une fois de plus.

«Quand ça fait 15 ans que tu voyages, comme moi, t'as le goût de rester chez vous. Et puis, toute bonne chose a une fin», m'a-t-il avoué.

En fin de semaine, Nicolas Fontaine a montré de quel bois il se chauffait à un mois des Jeux olympiques de Lake Placid. Après avoir joué trop prudemment samedi, ce qui l'a écarté de la finale, il a remporté la médaille d'or dimanche. La foule était hystérique. Même grand-maman Marcelle, qui doit s'appuyer sur une canne pour marcher, avait l'autre poing dirigé vers le ciel, comme son petit-fils Nicolas, après l'annonce de sa victoire. Ça criait tellement au bas de la piste, que j'ai craint un moment pour les avalanches!

Marcelle Dodier a 78 ans. Elle ressemble beaucoup à son petit-fils Nicolas.

— Vous trouvez vraiment? m'a-t-elle demandé, visiblement flattée.

Oui, vraiment.
«Vous savez ce que j'aime surtout de Nico? a-t-elle demandé sans vraiment attendre une réponse. Je l'aime surtout pour sa personnalité, et non parce qu'il est un champion du monde. C'est un beau gars, dans tous les sens du mot. Il est gentil, il est humble, toujours attentif aux autres. Il est d'une grande délicatesse.»

Inoubliable

Évidemment, c'est sa grand-mère qui parle. Mais il n'y a pas qu'elle qui pense autant de bien de Nicolas. Parlez-en à Alain Guilbert, mon ancien patron à La Tribune de 1976 à 1979 à titre de rédacteur en chef, nommé il y a quatre ans vice-président aux communications à Postes Canada. En plus d'être

devenu l'un des principaux commanditaires des épreuves de saut à ski acrobatique présentée au Canada, Postes Canada commandite aussi les équipes nationales, et de façon encore plus particulière le Magogois Nicolas Fontaine.

Il y a trois ans, lors d'une compétition tenue en Colombie-Britannique, Nicolas Fontaine avait pris l'initiative d'aller saluer le représentant de Postes Canada, alors nouveau commanditaire majeur du ski acrobatique au Canada. «C'est à ce moment que j'ai su que M. Guilbert possédait un condo sur le même étage que celui de mes parents à Magog. Il connaissait bien mes parents», rappelle-t-il.

Alain Guilbert n'a pas oublié cette rencontre.

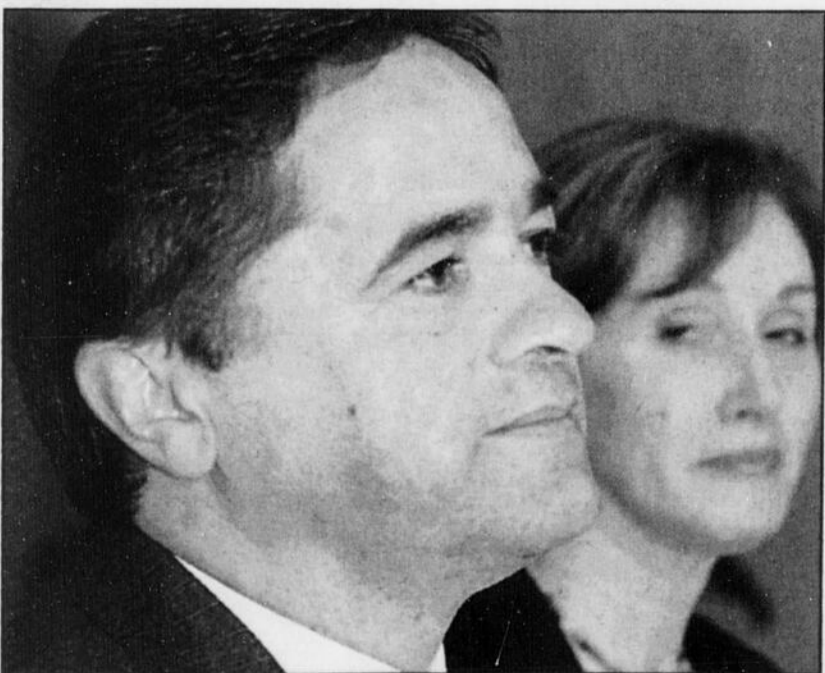
«Je me souviens que Nicolas était venu me demander s'il pouvait faire quelque chose pour moi», rappelle celui qui a évidemment assisté aux compétitions du week-end à Tremblant.

Des athlètes et de grands noms, Alain Guilbert en a côtoyé plus d'un an pendant sa carrière, lui qui occupait le poste de responsable de l'information au sein du comité organisateur des Jeux olympiques de 1976 à Montréal.

Ce sont autant la personnalité de Nicolas Fontaine que ses prouesses athlétiques qui enchantent Alain Guilbert. «C'est un gars sérieux, un gentil garçon, avec qui nous sommes heureux d'être associés», dit-il.

Chez Postes Canada, on tient tellement à cette association avec Nicolas Fontaine, qu'on a fait une exception en prolongeant son contrat pour l'année 2003, sans même qu'il ait eu à le demander. Ce contrat qui lui assure un revenu annuel de base, plus des bourses reliées à ses performances, sera respec-

Voir CE QUE J'AIME DE NICO en page A2



Brian Tobin, qui a justifié son départ par des raisons personnelles, était accompagné de sa femme, hier, au cours de sa conférence de presse.

PC

Suprem Automobile

4620, boul. Bourque Rock Forest • (819) 821-9272



Météo



RÉCHAUFFEMENT Max.: -2 Min.: -8
Lever du soleil: 7h22 Coucher: 16h29

Index

Ann. classées..... D2	Horoscope..... D3
Arts..... D1	Loteries..... A6
Bandes dess..... D3	Météo..... D3
Décès..... D4	Mots croisés..... D2
Economie..... B2	Opinions..... A4
Éphémérides..... D3	Sports..... C1

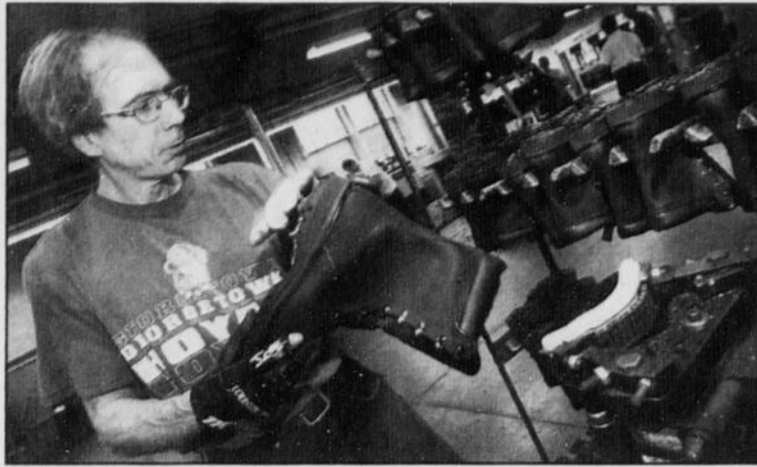
À LIRE DEMAIN



Sherbrooke

La Tribune

écrit l'histoire au quotidien



Québec vient en aide aux ex-travailleurs de H.H. Brown

Demain dans nos pages

Les Abénakis, premiers citoyens de Sherbrooke

Sherbrooke 200 ans d'histoire 1802-2002

Des Abénaquis à une société multiculturelle (première partie)

Établie par des colons américains au début du 19^e siècle, Sherbrooke connaît un développement démographique assez lent jusqu'à ce que Alexander T. Galt et la British American Land Company favorisent son développement économique. Si les Anglais, les Canadiens français et les Irlandais sont parmi les premiers à être attirés par le dynamisme de Sherbrooke, le climat de tolérance et les opportunités d'affaires attireront par la suite plusieurs autres groupes ethniques, qui, peu à peu, feront de Sherbrooke une véritable ville multiculturelle.

LA PRÉSENCE AUTOCHTONE

La fréquentation du territoire shérbrookois a commencé bien avant la venue du premier Blanc. Suite à une défaite aux mains des Mohawks en 1660, puis au harcèlement des Anglais, les groupes abénaquis du Connecticut sont forcés de se diriger plus au Nord vers les colonies françaises. En 1700, les autorités de la Nouvelle-France décident de céder des terres aux Abénaquis sur les rives de la rivière Chaudière et dans St-François d'Orléans. Le bassin de la rivière St-François devient un lieu privilégié pour les Abénaquis. Ces espaces sont en effet propices aux activités de chasse, de pêche, de cueillette et de culture du maïs.

Bien que les Abénaquis n'établissent pas de campement permanent sur le site actuel de Sherbrooke, cette zone qu'ils désignent à l'époque du nom de *Shikotokowak* (les grandes fourches) est un important lieu de passage vers les cours d'eau du nord des États-Unis.

L'ESSOR INDUSTRIEL : LES CANADIENS FRANÇAIS ET LES IRLANDAIS ARRIVENT

Vers 1850, grâce au développement du chemin de fer, à la signature du Traité de réciprocité avec les États-Unis, et à la mise en place d'une politique municipale favorable, Sherbrooke reçoit un grand nombre de travailleurs canadiens français et irlandais attirés par l'activité économique grouillante de la ville. Il faut dire que Sherbrooke est de plus en plus outillée pour recevoir de nouveaux travailleurs. Plusieurs manufactures voient le jour à partir du milieu du 19^e siècle, parmi lesquelles on compte l'usine de lamages Paton qui emploie alors 150 ouvriers. Il est vrai que dans les campagnes du Québec, la vie est de plus en plus difficile et que c'est vers les villes que les habitants se dirigent pour assurer leur subsistance. En Irlande, c'est la maladie de la pomme de terre et la famine qui s'en suit qui poussent les habitants à se diriger vers le Canada.



Ouvriers de la Paton dans la salle de tissage vers 1945. Collection de la Société d'histoire de Sherbrooke.

L'immigration massive de la période industrielle change la composition sociale de Sherbrooke si bien qu'en 1871 les Canadiens français comptent pour plus de 50% de la population de Sherbrooke. Si au départ les Irlandais et les Canadiens français viennent d'abord rejoindre la masse ouvrière, peu à peu ils occupent des professions libérales. Si bien qu'en 1880, Sherbrooke élit son premier maire francophone, Hubert-C. Cabana. Une tradition de «bonne entente» s'installe parmi les shérbrookoïses qui conduira le conseil municipal à être dirigé alternativement par un maire francophone et par un maire anglophone. Cette pratique se poursuivra de 1888 à 1955.

L'arrivée massive d'immigrants francophones permet aussi un développement institutionnel intense : nombre d'églises, de sociétés d'entraide et d'écoles francophones apparaissent pendant ces années.

Recherche et rédaction : Philippe Fortin
Montage infographique : Patricia Leyeux



Hubert-C. Cabana, premier maire francophone de Sherbrooke. Collection de la Société d'histoire de Sherbrooke.



Document de Gilbert Hyatt en 1910. Fonds Hervé Bernard. La Société d'histoire de Sherbrooke.

UN PREMIER PEUPELEMENT AMÉRICAIN ET ANGLAIS

Les événements qui se déroulent dans les colonies anglaises à partir de 1763 seront déterminants pour le peuplement de la région des Cantons-de-l'Est. En effet, pendant cette période, les relations entre les colonies britanniques d'Amérique du Nord et l'Angleterre se détériorent. Les pratiques de la métropole sont jugées de plus en plus inacceptables par les colons américains et l'idée d'une autonomie politique se développe chez plusieurs. La tension monte et un conflit armé éclate en 1775 entre les tenants d'un gouvernement autonome et l'Angleterre, hostile à la séparation des colonies.

Un certain nombre de colons anglais, que l'on qualifiera de loyalistes, sont cependant opposés à la séparation et se rangent du côté des troupes anglaises. Suite à la victoire des insurgés, les loyalistes sont dépossédés de leurs terres. Une partie d'entre eux trouvent refuge au Canada dans la Baie Missisquoi. C'est le cas de Gilbert Hyatt, un loyaliste du Vermont, qui entreprend alors de demander des terres au gouverneur du Canada, Sir Frederick Haldimand. Malgré les réticences des autorités anglaises, Gilbert Hyatt, accompagné d'une équipe de pionniers, se dirige dans le Sud du canton d'Ascot en 1793. Plus tard, en 1802, il construira un moulin à farine au confluent des rivières Magog et St-François. On prendra l'habitude de nommer *Hyatt's Mills* le hameau qui se formera ici avec l'arrivée de quelques familles américaines. Gilbert Hyatt peut donc être considéré comme initiateur de Sherbrooke.



Document de Gilbert Hyatt en 1910. Fonds Hervé Bernard. La Société d'histoire de Sherbrooke.

La guerre de 1812 terminée, le gouvernement britannique encourage la venue de colons anglais sur les terres des Cantons-de-l'Est. Ainsi les familles Beckett, Morkill et Griffin en profitent elles pour s'établir à Sherbrooke. En 1815, un officier de la marine anglaise du nom de William Bowman Felton prend en charge le territoire d'Ascot en promettant de favoriser l'immigration britannique. Mais ses tentatives sont infructueuses.

Plusieurs services comme un palais de justice et une école primaire sont établis à l'endroit que l'on désigne depuis 1818 comme Sherbrooke en l'honneur du gouverneur du Canada, Sir John Coape. En 1834, une compagnie anglaise, la British American Land Company (BALCO), achète des terres de la Couronne et s'engage à développer la région. Ses résultats sont d'abord médiocres mais lorsqu'en 1844, Alexander T. Galt prend la tête de la compagnie, il instaure une politique d'industrialisation qui favorise l'arrivée d'entrepreneurs anglais et d'immigrants à la recherche de travail.

Les Abénakis du Connecticut ont été les premiers habitants de Sherbrooke. Lisez cette page d'histoire dans la série publiée par la Société d'histoire de Sherbrooke. Cette série commence demain dans nos pages.

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8
www.cyberpresse.ca

PRÉSIDENT ET ÉDITEUR
Raymond Jardif

VICE-PRÉSIDENT FINANCES ET ADMINISTRATION
René Morin

RÉDACTION
(819) 564-5454
Télécopieur 564-8098
redaction@latribune.qc.ca

PUBLICITÉ
(819) 564-5450
Télécopieur 564-5482

RÉDACTEUR EN CHEF
Maurice Cloutier

DIRECTEUR
François Fouquet

DIRECTEUR DE L'INFORMATION
Michel Morin

ADJOINTS
Alain LeClerc
Christian Malo

ADJOINTE AU DIRECTEUR
Jacynthe Nadeau

ANNONCES CLASSÉES
(819) 564-2222
Télécopieur 564-5482

TECHNOLOGIE ET INFORMATIQUE

Lundi ou jeudi : 8 h 30 à 16 h 30 (au bureau)
8 h 30 à 19 h 30 (au téléphone)
Vendredi : 8 h 30 à 16 h 30 (au bureau)

DIRECTEUR
René Béliveau

ABONNEMENT ET TIRAGE
(819) 564-5466
Sans frais 1 800 567-6955

ADJOINT
Stéphane Garant

PRODUCTION
DIRECTEUR
André Roberge

DIRECTEUR
André Custeau
ADJOINT
Serge Nadeau

CE QUE J'AIME DE NICO

Suite de la page A1

té en 2003 même si Nicolas décidait d'abandonner l'équipe nationale au terme de l'actuelle saison!

Même s'il voyage presque continuellement de par le monde, Nicolas Fontaine est toujours demeuré très attaché à son patelin. Aux gens d'ici. Il a Magog et la région tatoués sur le cœur. Il n'hésite d'ailleurs jamais à s'impliquer socialement quand on le sollicite. Depuis quelques années, il agit comme porte-parole de l'organisme Secours-Amitié Estrie. Ce n'est pas le fruit du hasard s'il appuie de toutes ses forces cet organisme qui vient en aide aux personnes qui ont le mal de vivre.

«J'ai trois grands amis dans le monde du ski qui se sont suicidés, dont Didier Média il y a deux ans. Didier était membre de l'équipe de France. Quand j'ai remporté ma médaille olympique à Albertville en 92, il était à mes côtés sur le podium», rappelle Nicolas.

«Didier, c'était un champion qui donnait toujours l'impression d'être heureux. Il n'a jamais parlé du mal qui l'habitait. Avec Secours-Amitié (564-2323), les personnes qui ont mal peuvent parler sans s'identifier», ajoute-t-il.

Ils sont rares les champions du monde qui s'engagent de la sorte, sans rien attendre en retour, pour le mieux-être de leurs concitoyens tout simplement. Ils sont rares les champions du monde qui prennent le temps après une compétition, comme l'a fait Nicolas dimanche, de signer des autographes et de se faire photographier en compagnie de tous les amateurs qui le sollicitent. Les employés de la station de ski avaient eu le temps de tout ramasser, mais Nicolas, lui, n'avait toujours pas quitté la piste, soucieux qu'il était de répondre à toutes les demandes.

Grand-maman Marcelle avait bien raison de dire que l'homme l'emporte même sur le champion.

mgoupil@latribune.qc.ca



Ce sont autant la personnalité de Nicolas Fontaine que ses prouesses athlétiques qui enchantent Alain Guilbert (à droite), vice-président aux communications de Postes Canada.

DÉPART SURPRISE DE TOBIN

Suite de la page A1

lans (Justice) aient de nouvelles responsabilités. La rumeur veut aussi que le premier ministre Chrétien fasse une place à un nouveau venu en politique fédérale: l'ex-premier ministre du Nouveau-Brunswick, Franck McKenna, pourrait être sur les rangs.

Le reste de ce jeu de dominos est ouvert aux paris. Sheila Copps (Patrimoine) aurait indiqué être prête à relever de nouveaux défis, le ministère des Ressources humaines étant sa destination privilégiée. L'actuelle détentrice de ce portefeuille, Jane Stewart, pourrait bien se retrouver à l'Industrie, connaissant assez bien l'un des gros dossiers de ce ministère, celui du Livre blanc sur l'innovation qui doit paraître dans les mois à venir.

Martin Cauchon (Revenu) et Denis Coderre (Secrétaire aux sports amateurs), deux jeunes loups du Québec, font des pieds et des mains pour qu'on leur accorde de plus grandes responsabilités. Ils devront probablement oublier le ministère des Travaux publics, détenu par Alfonso Gagliano. Le premier ministre ne risque pas de déplacer son lieutenant du Québec qui a dû se défendre d'allégations d'ingérence, soulignent des observateurs. Le faire serait admettre que M. Gagliano a fauté, soulignent-ils.

Des informations veulent, de plus, que Herb Dhaliwal (Pêches), Allan Rock (Santé), Ralph Goodale (Ressources naturelles) et Ann McLel-

lan (Justice) aient de nouvelles responsabilités. La rumeur veut aussi que le premier ministre Chrétien fasse une place à un nouveau venu en politique fédérale: l'ex-premier ministre du Nouveau-Brunswick, Franck McKenna, pourrait être sur les rangs.

Le départ de M. Tobin vient également changer la donne de la course à la direction du Parti libéral. Candidat pressenti à la succession de M. Chrétien, M. Tobin était vu par plusieurs comme le dauphin du premier ministre. Son organisation était active, amassant déjà appuis et argent pour une éventuelle course. Il était d'ailleurs le plus sérieux concurrent de Paul Martin, devant les John Manley, Allan Rock et Sheila Copps.

La succession de Chrétien?

Interrogé s'il allait être de l'éventuelle course à la succession, le ministre démissionnaire s'est fait clair: «Non». M. Tobin, qui est âgé de 47 ans, n'a pas précisé, toutefois, à quoi il entend s'occuper au cours des prochaines années.

Il a d'ailleurs soulevé des doutes sur une éventuelle course à la succession de M. Chrétien. Ce dernier lui aurait affirmé, lors de leur entretien, qu'il envisageait de demeurer en poste encore «un, deux, peut-être trois mandats».

La Lingère

SOLDES ACTUELS

Drap «Percale Plus» 200 fils 7.99 Jumeau chacun

Serviette Copacabana 6.99 Bain 27x52 pouces

Profitez de nos plus bas prix de l'année pour vous procurer des draps 50% coton 50% polyester, qui offrent confort, durabilité et facilité d'entretien. Choix de 14 coloris déco tendance pour tous les décors. Double 12,99, grand 19,99, très grand 29,95, taies st. 10,99, gr. taies 17,99 la paire

Tonique, énergisante...voyez notre collection de serviettes unies et à rayures coordonnées qui vous offrent un style déco pure mode et la qualité de la douce ratine de coton éponge bien absorbante, à prix exceptionnel. Lime, bleu, safran, orange. Main 4,99, débarbouillette 2,99, drap de bain 14,99



Couverture Vellux 29.95 Tous les formats

Voici un achat spécial à prix vraiment imbattable. Vellux c'est une fibre qui révolutionne toutes les notions du confort avec son doux toucher velouté, sa chaleur, sa légèreté extraordinaires, sa grande facilité d'entretien et sa durabilité. Vert forêt seulement. Formats : jumeau, double et grand/très grand.

la maison
simons

Un effet boeuf sur la bibliothèque

Plus de 500 cartes d'abonnement ont été vendues en 11 jours à la suite de la fusion



Dans la foulée de la fusion, la direction de la bibliothèque Éva-Sénécal s'attend à desservir 8000 abonnés de plus à compter de cette année, ce qui constituerait une hausse d'achalandage de 40 %.

Luc Larochelle
llaroch@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

La fusion a eu un effet presque instantané sur l'achalandage à la bibliothèque Éva-Sénécal. En 11 jours, plus de 500 cartes d'abonnement ont été vendues à d'anciens citoyens des villes de la banlieue qui n'ont plus, depuis le 1er janvier, de surtaxe à payer.

La direction du service s'attend à desservir 8000 abonnés de plus à compter de cette année ce qui constituerait une hausse d'achalandage de 40 %.

Une augmentation anticipée

«L'augmentation de clientèle était anticipée et elle n'a pas tardé à se confirmer. Du 3 au 13 janvier, nous avons émis 513 cartes d'abonnements à des citoyens des défunt municipalités de la banlieue qui n'auraient pas eu droit au tarif de résident sans la fusion», relève la directrice par intérim de la bibliothèque Éva-Sénécal, Jeanne Desautel.

Ascot et Fleurimont sont les seules villes qui avaient des ententes pour des services aux mêmes tarifs que les anciens Sherbrookoïses.

Les résidents de Sherbrooke peuvent s'abonner à la bibliothèque au coût de 5 \$ pour un enfant ou un étudiant, 10 \$ pour un adulte et 15 \$ pour une famille. Les non-résidents doivent déboursier 55 \$ pour un enfant ou un étudiant ou 110 \$ pour un adulte.

«Beaucoup de nos nouveaux abonnés sont des membres d'une famille parmi lesquels il y a de jeunes enfants. Plus il y aura de gens qui utiliseront des équipements comme la bibliothèque, mieux nous nous porterons comme communauté», se réjouit Mme Desautel.

Même qualité de service

Cette dernière soutient que la hausse d'achalandage n'affecte pas la qualité du service.

«Lors de leurs premières visites, les nouveaux abonnés se familiarisent avec les lieux. Il n'y a donc pas encore eu d'impact significatif sur les prêts de volumes et donc pas de ralentissement aux comptoirs. Nous demeurons cependant vigilants quant à la qualité du service aux abonnés et nous sommes déjà à évaluer certaines mesures d'ajustement», dit-elle.

Avant la fusion, la bibliothèque Éva-Sénécal comptait un peu plus de 20 000 abonnés.

Un comité analysera l'offre d'Hydro

Luc Larochelle
SHERBROOKE

Faute d'être entouré d'un exécutif, le maire de Sherbrooke, Jean Perrault s'adjoint un comité de six conseillers municipaux pour étudier en profondeur les trois scénarios sur l'avenir d'Hydro-Sherbrooke, dont celui d'une vente à Hydro-Québec. Trois des membres de ce comité sont d'anciens maires de banlieue.

Le maire a procédé à cette annonce lors de la séance publique du conseil municipal, hier soir, en présence de plusieurs employés d'Hydro-Sherbrooke. Ces derniers ont demandé à voir les détails de l'offre d'achat de 225 millions \$ formulée par Hydro-Québec quelques jours avant les Fêtes. Jean Perrault a répondu que la Ville n'avait qu'une lettre d'intention, acheminée par l'intermédiaire de la firme Merrill Lynch, un document qui ne sera pas rendu public pour le moment.

Le maire Perrault a choisi Serge Paquin, Dany Lachance, Clément Nault, Francis Gagnon, Robert Pouliot et Chantal L'Espérance pour participer avec lui à l'examen approfondi de cet important dossier.

«Il ne m'appartient pas de fixer d'échéancier. Les membres du comité détermineront la fré-

quence des rencontres, le temps dont ils ont besoin et jugeront de la pertinence de demander ou non à Hydro-Québec une extension de l'offre d'achat, qui vient à échéance le 31 janvier», a dit M. Perrault.

Le conseiller Jean-François Rouleau a soulevé une série de points qu'ils jugent essentiel de prendre en considération, dont la possibilité d'un dégel des tarifs d'électricité à compter de 2004 qui laisse supposer une augmentation des profits.

«Je ne veux pas prétendre qu'Hydro-Québec rend un piètre service à ses abonnés mais un élément ne se tourne pas aussi vite qu'une souris. Nous sommes une petite quincaillerie qui vend au



Jean Perrault

même prix qu'une grande surface et quiconque a magasiné dans les deux connaît la différence», a pour sa part fait valoir un des employés d'Hydro-Sherbrooke s'étant adressés aux élus.

Membre du comité ad hoc, Serge Paquin, a donné l'assurance que tous les aspects - économiques, budgétaires et humains - seront considérés et que les élus sauront faire la part des choses.

«La firme privée qui a produit l'étude sur les perspectives à long terme d'Hydro-Sherbrooke a utilisé des données ultra conservatrices, en anticipant une croissance des bénéfices de 1 % par année. Par expérience, nous savons que les profits de notre réseau d'électricité ont plutôt augmenté à un rythme annuel de 3 % au cours des dernières années» a-t-il nuancé.

«Il n'est pas de l'objectif du conseil municipal de trainer en longueur pour laisser une épée de Damoclès au-dessus de la tête de nos employés», a ajouté M. Paquin.

Pas de suspension des investissements

Le conseil municipal a par ailleurs donné avis hier soir de projets d'immobilisation qui nécessiteront un emprunt de 7,7 millions \$ de la nouvelle

Ville pour l'amélioration des équipements d'Hydro-Sherbrooke. La moitié de cette somme servira à l'ajout d'un cinquième transformateur de puissance 120/25 kV au poste Orford. Bien qu'autorisées, ces dépenses ne pourront être engagées avant trois mois, conformément aux dispositions légales encadrant les règlements d'emprunt.

«On ne peut pas suspendre nos investissements et freiner notre programme de modernisation simplement parce que nous avons une offre d'Hydro-Québec sur la table. Ce n'est qu'une des trois hypothèses qui seront examinées» a commenté à ce sujet le maire Perrault, qui est toutefois incapable de garantir que ces montants seront récupérés si une transaction était signée seulement après l'engagement des fonds.

«Ce sont des modalités qu'il faudrait examiner», s'est-il limité à dire.

Rappelons qu'outre une vente à Hydro-Québec, le comité ad hoc sur Hydro-Sherbrooke considèrera les impacts budgétaires d'une vente à la nouvelle Ville de Sherbrooke ainsi que la formule de partage des profits sur la base des investissements futurs, condition fixée par le décret gouvernemental. Quoiqu'il adienne, les banlieusards, qui participent maintenant aux investissements dans Hydro-Sherbrooke, recevront une part proportionnelle, a assuré le maire Perrault.

Les faux billets de 20 \$ se multiplient

Pierre Saint-Jacques
SHERBROOKE

Avec quatre faux billets de banque de 20 \$ écolés en fin de semaine dans quatre commerces dont deux restaurants de Sherbrooke, il serait utile de rappeler les principaux éléments de sécurité des billets authentiques.

Depuis les Fêtes, il semble y avoir une recrudescence du fléau. Pas plus tard que la semaine dernière, les policiers avaient appréhendé un voleur de motoneige ayant en sa possession 11 fausses coupures de 20 \$.

Les billets de 20 \$, de 50 \$, de 100 \$ et de 1000 \$ possèdent une vignette de sûreté (ce n'est pas le cas des billets de 5 \$ et de 10 \$). Cette vignette passe de l'or au vert lorsqu'elle est inclinée. Au toucher, elle ne peut être décollée.

Des petites pastilles vertes sont parsemées au hasard au recto et au verso du billet. Elles sont fluorescentes lorsqu'on place le billet sous une source de lumière ultraviolette. Au toucher, elles sont détachables si on les gratte.

Quant au relief, on note la clarté et la netteté des images et de l'impression.

L'encre utilisée pour l'impression des chiffres, du portrait, des armoiries, du motif des édifices du Parlement et des deux bandes crée un relief palpable au toucher.

Quant au portrait apparaissant sur le billet, on peut remarquer des cercles concentriques autour des pupilles. Les cheveux et le visage sont composés de fines lignes. L'impression en relief est palpable au toucher.

Si une personne détecte un faux billet, note-t-on dans un dépliant éducatif sur la monnaie publié par la Banque du Canada, elle est invitée à conserver le billet, à en noter les caractéristiques (coupure, numéro de série, etc.), à appeler la police de sa localité, de lui remettre le billet et lui fournir une description de la personne qui a remis le billet et si possible, l'identité ou tout autre renseignement pertinent (plaque d'immatriculation...).

Dans le cas d'un paiement ou d'un dépôt, on informe la police de la provenance du billet.

À Sherbrooke, il y a le Service de police de la région sherbrookoïse (821-5555), la Sûreté du Québec (564-1212) et la Gendarmerie Royale du Canada (564-5770).

La fermeté de Trois-Rivières-Ouest a raison du «bunker» des Hells

Claude Plante
SHERBROOKE

Pendant qu'à Sherbrooke, on piétine en ce qui concerne la possibilité de faire démanteler les fortifications du bunker des Hells Angels, à Trois-Rivières-Ouest, la fermeté a eu raison des éléments blindés.

À quelques jours de l'échéance fixée par l'ancienne Ville de Trois-Rivières-Ouest, les Hells Angels ont accepté de se conformer à la réglementation interdisant toute forme de fortification.

Les élus de l'ancienne Ville de Lennoxville, on s'en souvient, avaient repoussé dans les mains de ceux du nouveau Sherbrooke la possibilité de passer aux actes.

Les municipalités ont maintenant le droit d'utiliser une disposition de la Loi pour exiger qu'on démantèle des fortifications inappropriées de bâtiments sur leur territoire, et ce sans égard aux droits acquis.

Durant la récente campagne électorale à la mairie de la nouvelle Ville de Sherbrooke, la question a été soulevée, mais sans plus. Le comité de transition avait aussi refusé d'étudier la question.

On se rappelle que l'ancienne Ville de Trois-Rivières-Ouest s'était inspirée de Blainville pour adopter sa réglementation interdisant les éléments de fortification. Les élus de Blainville avaient en effet réussi à gagner leur cause en Cour supérieure et à faire tomber la forteresse des Rockers.

Si le 30 janvier, les motards ne s'étaient pas conformés, ils s'exposaient à de fortes amendes pouvant aller à 100 \$ par jour.

Il n'a pas été possible d'en discuter hier avec le maire Jean Perrault.

ÉTAT D'ÉBRIÉTÉ

Suite de la page A1

tenu des circonstances.

Le patrouilleur René Dubreuil avait déposé que Lallier sentait l'alcool et avait les yeux rougis mais ne présentait pas d'autres symptômes.

Me Fréchette a soumis que les éléments de preuve obtenus conséquemment à cette sommation l'avaient été en violation du droit de son client contre les perquisitions et saisies abusives.

Le procureur Stéphanie Landry a contesté cette procédure en alléguant que le policier avait des motifs raisonnables de demander des échantillons d'haleine à cause des symptômes et du contexte de l'accident et que leur admission en preuve ne déconsidérerait pas l'administration de la justice.

Le juge Côté a pris sa décision sur la requête en délibéré et Me Landry continue sa preuve en attendant.

En pleurs lors de l'accident

Cette preuve a révélé que les patrouilleurs Dubreuil et Ghyslain Beaulieu sont arrivés sur les lieux quelques minutes après l'accident survenu à la hauteur du 201 rue King entre les rues Saint-Jean-Baptiste et Kennedy.



On aperçoit ici l'accusé, Yanick Lallier, en compagnie de son procureur, Me Patrick Fréchette.

M. Dubreuil a dit que ce n'était pas tellement beau à voir à cause des deux personnes blessées, l'une autour d'un poteau et l'autre sur la pelouse et le trottoir, mais aussi des débris d'un muret et de déchets de

poubelle éparpillés autour.

Il s'est informé s'il y avait des témoins, et Lallier dont la voiture se trouvait stationnaire dans la rue Kennedy près d'une centaine de mètres de l'endroit de l'accident s'est

approché en répondant que c'est lui qui conduisait et avait tué la jeune femme.

Le policier lui a fait une mise en garde et l'a informé de ses droits constitutionnels après l'avoir mis en état d'arrestation.

Lallier a commencé à pleurer dans l'autopatrouille, paraissait déboussolé et s'est identifié plus tard avec un permis d'apprenti-conducteur.

Il a mentionné à M. Beaulieu qu'il avait pris la voiture de ses parents pendant que ces derniers dormaient.

L'enquêteur principal Gérard Léblanc de la police judiciaire a colligé une version de quatre pages sous forme de questions et de réponses de l'accusé.

Lallier précise dans ce document déposé en preuve qu'il y avait du gravier en bordure de la rue et qu'il a dérapé, a fait ressortir le contre-interrogatoire de la défense.

Il y avait une lisière de gravier servant d'abrasif à cet endroit de la rue King Est mais le pavé était sec et non enneigé.

On devrait en savoir plus long aujourd'hui sur les circonstances de l'accident du 15 janvier 1999 dans la rue King Est.

PRÉSIDENT ET ÉDITEUR Raymond Tardif
 RÉDACTEUR EN CHEF Maurice Cloutier
 DIRECTEUR DE L'INFORMATION Michel Morin
 ADJOINTE AU DIRECTEUR Jacynthe Nadeau

Opinions

Une poignée de main empoisonnée

Quelle mouche a bien pu piquer le maire de Toronto, Mel Lastman, pour qu'il ait l'idée saugrenue de faire en fin de semaine un petit détour pour aboutir à l'Hôtel Holiday Inn et serrer la main de quelques membres des Hells Angels?

Son geste est d'une imbécillité incroyable. M. Lastman a manqué totalement de jugement en se pointant dans un hôtel qui hébergeait une partie des 400 Hells Angels participant à un grand rassemblement. Il savait les risques auxquels il s'exposait en faisant preuve de pareille audace.

Il a tourné en ridicule son propre service de police qui était sur les dents pendant toute la durée de cet événement. Les policiers avaient même invité les commerçants à ne pas servir les motards qui portaient leurs couleurs pendant le week-end. Or, le maire torontois a choisi de ma-

nifester un peu trop ouvertement l'hospitalité de sa communauté.

Il est scandaleux que le maire ne soit pas plus sensible aux problèmes causés par les bandes criminalisées. Un journaliste montréalais a failli perdre la vie, d'innocentes victimes sont tombées sous les balles, des agriculteurs et des commerçants sont victimes de menaces, les gouvernements canadien et québécois ont renforcé les lois contre les bandes criminalisées, mais M. Lastman semble vivre sur une autre planète.

Après le déclenchement d'une grande controverse provoquée par la publication d'une photographie du maire en compagnie d'un Hells, M. Lastman a plaidé pour sa défense qu'il s'est rendu à l'hôtel pour vérifier si sa ville est sécuritaire. Baliverne. Il devrait écouter ses conseillers en communication. Il en a bien besoin. Pour l'instant, sa seule véritable excuse tient dans son habileté à se mettre



Maurice CLOUTIER

les pieds dans les plats. Ses frasques passées sont la meilleure explication. Même moins connus que les Outlaws en Ontario, les Hells ne sont tout de même pas les membres d'une chorale que l'on salue banalement dans le hall d'un grand hôtel.

Que penserions-nous à Sherbroo-

ke si le maire Jean Perrault avait fait un petit détour par le Delta, il y a quelques années, histoire de saluer les clients - les Hells - qui avaient les moyens de louer tout l'établissement pour un grand party? Surtout que les policiers et les médias étaient tenus à l'écart de l'établissement pendant cette grande réception. Il y a des poignées de main empoisonnées qu'il vaut mieux ne jamais donner.

Les Hells Angels sont aussi des gens d'affaires qui peuvent bénéficier de l'exercice de relations publiques qui a eu lieu à Toronto.

Plus près de nous, il faudra voir au cours des prochaines semaines de quelle façon les élus de la Ville nouvelle vont s'attaquer au dossier de la forteresse des motards à Lennoxville. Les élus de cette ancienne ville ont choisi de refiler la patate chaude aux nouveaux élus.

À Trois-Rivières, le ménage vient tout juste d'être fait, selon un repor-

tage publié dans l'édition de samedi du *Nouveliste*. Les Hells ont effectivement plié devant les autorités municipales et accepté de rendre leur bunker conforme à la réglementation municipale. Au cours des derniers jours, les persiennes blindées et les vitres à l'épreuve des balles sont disparues à leur repaire. La Ville de Trois-Rivières Ouest, avant le regroupement, avait pris exemple sur Blainville pour adopter une réglementation contre les éléments de fortification. Blainville avait gagné sa cause en Cour supérieure et fait tomber la forteresse des Rockers. Lennoxville, elle, avait préféré fermer les yeux.

Le maire de Trois-Rivières, Yves Lévesque, a raison de crier victoire et de promettre de suivre ce dossier de près. Le maire Lastman, lui, devrait plutôt faire une visite-éclair à Trois-Rivières et à Sherbrooke pour mieux connaître ses homologues et aussi les gens qu'il fréquente.

Tribune libre

Un maire angélique

Le maire de Toronto a soulevé tout un scandale en allant serrer la main des Hells Angels.

C'est vraiment le comble. Plus irresponsable que cela, ce n'est pas possible. Mel Lastman a probablement posé le geste le plus irréflecté de sa vie. Le coloré politicien a beau être friand de publicité, les répercussions engendrées, cette fois-ci, vont l'étouffer à jamais. Il a vraiment perdu toute crédibilité dans le domaine de la lutte aux motards criminels.

«Ce sont de bons gars qui sont simplement venus ici pour s'amuser», explique Mel Lastman. Le maire de la plus grande ville du Canada a-t-il perdu tout contact avec la réalité? Est-il un sympathisant des Hells? Était-il payé pour offrir une publicité inestimable et inespérée à cette bande de hors-la-loi, à l'occasion de leur rassemblement à Toronto, ville où il y a à peu près autant de Hells que dans tout le Québec?

Par ses agissements, le maire de la Ville reine aurait dû comprendre qu'il assurait un succès éclatant à l'opération de relations publiques des Hells Angels.

Tout le Québec avait été surpris quand deux artistes bien connus avaient osé aller chanter lors du mariage d'un membre des Hells, en 2000. Cette fois-ci, et la comparaison ne tient plus, le maire de Toronto a carrément pris l'initiative d'aller à leur rencontre. Il s'est même permis d'accepter un t-shirt. Même si le geste du maire a été vivement condamné par le chef de la police de Toronto et que les critiques ont fusé de toute part, n'en demeure pas moins l'impression suivante: les Torontois ont déroulé le tapis rouge devant des criminels.

Profitant de l'angélisme d'un maire au jugement maintenant plutôt doux, les Hells Angels n'ont pas raté cette occasion en or d'afficher ouvertement leurs couleurs. La loi antigang vient juste d'être adoptée. Et en vertu de celle-ci, un individu pourrait maintenant être arrêté s'il arbore les couleurs d'une organisation reconnue de criminels. Mais pas quand un tel maire les considère comme des amis... Quelle attitude arrogante de la part des «anges de l'enfer»!

André Carrier
Sherbrooke



patlaram@sympatico.ca

Merci de nous dire merci!

Il est 3 heures du matin et je me suis réveillée car je faisais un cauchemar et pour l'oublier je me suis mise à écrire. Le sujet est facile car le 9 janvier 2002, on fêtait les bénévoles du Salon du livre dans une salle de la bibliothèque Eva-Sénécal.

Au début, on nous a servi un punch et ensuite un bon repas et on en a profité pour se souhaiter la bonne année, pour parler aux autres bénévoles et pour fraterniser. Il y a eu aussi des jeux animés par Louis Lavoie, qui personnifiait Alfred Desrochers lors du dernier Salon du livre et on nous a donné des livres, des prix de présence et on nous a aussi présenté les chefs des bénévoles

et les membres du Conseil d'administration. On nous a aussi parlé du prochain Salon du livre qui aura lieu en octobre 2002.

En plus, j'y ai rencontré Anne Dansereau qui nous a lu des textes qu'elle a composés dont Quidam, Quidame. Aussi j'ai pu échanger des idées avec Huguette O'Neil, Sylvie L. Bergeron, sa mère Juliette, une ancienne collègue Hélène Benoit, une copine de pensionnat Marguerite Roy et ce pour ne nommer que ceux-là.

À la fin, on nous a offert un gâteau des rois et la gagnante a reçu un dictionnaire. C'était la fête et chacun des invités est parti avec sous le bras trois ou quatre livres et avec la joie de savoir qu'ils auront à lire ces livres qui n'attendent qu'à être lus. Merci de nous dire merci.

Gaby Toulouse
Sherbrooke

Nos prières sont entendues

Comme ça peut faire chaud au cœur de lire un article tel que celui dont je viens de prendre connaissance à la page Opinions de *La Tribune* du 8 janvier, «Pour rapprocher les jeunes et la communauté».

Merci à la présidente de l'équipe de la Coalition, Lise Gagnon, de nous en avoir fait part.

Je me rends compte à quel point notre Père du ciel écoute nos prières et les prières de bien d'autres, quand je constate l'ampleur de la charité et la compassion de nos compatriotes.

C'est un article à conserver précieusement. Continuer votre bon travail de rue, nos prières continueront à vous suivre.

D'une lectrice fidèle à *La Tribune* et sympathisante des moins fortunés
Grace Hyatt Côté

VA ou VF, that is the question!

J'ai bien aimé lire la chronique de Scott Verity Stevenson, dans *La Tribune* de samedi (12 janvier). Elle arrivait à point car j'avais justement envie d'écrire à différents journaux locaux concernant ce que j'ai observé dans le journal *The Record* de vendredi dernier (11 janvier).

Il y en a qui vont directement à la section des décès pour savoir qui est mort. Moi, je vais directement voir la liste des films qui seront disponibles à Sherbrooke et je suis à la recherche des deux lettres les plus importantes: VA. Plusieurs d'entre vous ont sûrement remarqué que «version anglaise» n'est pas la façon de voir un film dans notre coin. Mais ce qui a attiré mon regard est l'annonce des films au Cinéma 9: neuf films en français-VF, puis l'annonce du cinéma Princess à Cowansville avec ces deux salles et où on peut visionner deux films en anglais: VA.

Je suis sûre qu'il y a dans la région sherbrookoise autant sinon plus d'anglophones que dans la région de Cowansville, surtout avec une ville voisine comme Lennoxville ayant son CEGEP et son université et tous les collèges privés anglais environnants.

Je suis francophone et autant je n'irais pas voir un film de production française ou québécoise en anglais (quasiment impossible pour les Estriens), autant je n'irais voir un film américain ou anglais traduit en français. Me demander d'entendre un film sans la voix authentique de Sean Connery ou Robert Redford serait comme écouter la série des *Boys* en anglais, sans la subtilité de la langue française.

Un autre point que j'aimerais faire remarquer est que si nous avons la chance de pouvoir visionner un film en version originale anglaise, nous devons faire vite car il ne reste pas longtemps à l'affiche. Donc, prenons le temps d'écrire à nos deux cinémas qui ne font que se vanter qu'ils ajoutent des nouvelles salles mais pas pour venir au besoin d'une bonne clientèle affamée.

Claire Beaubien
North Hatley

Point de vue

Mon frère l'itinérant



Louis RACINE

«Seul un moi peut répondre à l'injonction d'un visage», écrit le grand philosophe juif Emmanuel Lévinas.

Quand je rencontre un itinérant, j'éprouve toujours beaucoup de difficulté à soutenir son regard. Non pas qu'il me fasse peur, mais parce qu'il me renvoie à une réalité que j'ai peine à affronter et qui pourrait être la mienne... et qui l'est peut-être un peu. La réalité de la pauvreté, celle de l'inadaptation à une société qui est elle-même si peu adaptée à certains

humains. Ou encore, cette réalité mystérieuse qu'à défaut de bien comprendre on nomme d'un mot fourre-tout, la maladie mentale, et qu'on s'empresse de refiler à d'autres, les médecins.

Plus fondamentalement, l'itinérant nous renvoie à notre condition humaine commune, dont ne peuvent nous sortir ni nos toits, ni nos repas chauds, ni nos relations. Celle d'éternels nomades, toujours solitaires, même et peut-être surtout dans la foule. Toujours en quête de quelque chose ou de quelqu'un qu'on ne trouve jamais, ni nulle part... si ce n'est dans l'amour où deux solitudes réussissent à se respecter, à se ménager ou à emménager.

Sans doute, l'itinérance est trop dangereuse en hiver. Les snowbirds

l'ont bien compris, eux qui vont poursuivre la leur sous des cieus plus cléments. Pour les autres, elle doit être limitée, de gré ou de force. Et il est heureux que médias, politiciens, médecins, responsables de refuge, travailleurs de rues, intervenants de toutes sortes s'y soient mis. Il faut interrompre l'itinérance, du moins pendant l'hiver. Pour ce qui est des itinérants eux-mêmes, c'est autre chose. Car il ne s'agit pas de leur construire ou de leur fournir un abri plus sûr, mais de les aider à se reconstruire eux-mêmes.

À la faveur du débat médiatique récent, on a entendu parler de lieux et surtout de personnes qui travaillent à pareille reconstruction. Ce sont des bénévoles ou des travailleurs mal payés qui acceptent, eux, de croiser leurs re-

gards, de «répondre à l'injonction de leur visage» et qui, surtout, commettent quotidiennement l'imprudence de les écouter et d'en faire les propres artisans de leur destin... quel qu'il soit.

Un jour, un ami m'a presque forcé à aller manger à La Chaudronnée, à Sherbrooke. J'y ai bien mangé mais j'y ai surtout rencontré la reconnaissance et l'aménagement d'une marginalité humaine qui est, selon moi, une réponse possible et raisonnable à l'itinérance. Grâce à des bénévoles et des travailleurs intelligents, des semi-itinérants, des itinérants de jour pour ainsi dire, participent à la gestion d'une maison où ils peuvent trouver non seulement un bon repas par jour, mais aussi un milieu de vie, de rencontre et de dignité. Après le repas, avait lieu leur assem-

blée générale, où ils discutaient du budget de leur organisme, de leur contribution financière et de certains aménagements souhaitables.

De telles expériences existent un peu partout. C'est en les finançant, en les développant et en les multipliant que l'on répondra adéquatement au problème des itinérants. Car l'itinérance n'est qu'un symptôme... d'une maladie qui est peut-être d'abord en nous. Dans notre difficulté à vivre avec la marginalité, avec la différence, plus précisément avec ceux qui sont exclus de notre société ou qui s'en excluent eux-mêmes. Et qui ne devraient pas payer trop cher pour cela.

Louis Racine est professeur d'éthique à la retraite de l'Université de Sherbrooke.

Le stationnement de nuit permis dans certaines rues

Luc Larochelle
llarochelle@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

La Ville de Sherbrooke expérimente une nouvelle procédure de déneigement visant à faciliter la vie des automobilistes habitant dans de vieux secteurs densément peuplés où il y a pénurie de places de stationnement. La Ville autorise le stationnement de nuit dans une dizaine de rues, à l'exception des jours où une opération de déneigement est prévue.

Les citoyens sont alors avisés par l'installation de panneaux orangés amovibles à côté des panneaux de signalisation réguliers.

Inspirés de Montréal

«Nous nous sommes inspirés de la façon de procéder de Montréal, mais au lieu des clignotants, nous utiliserons des panneaux temporaires pour indiquer qu'il y aura du déneigement la nuit suivante. Le non-respect de ce règlement entraîne le remorquage sans préavis d'un véhicule ainsi que l'émission d'un constat d'infraction de la même façon que cela serait fait dans toutes les autres rues où le stationnement est prohibé en période hivernale», explique le directeur de la division de la voirie et des parcs, Denis Blouin.

Normalement, les panneaux orangés ne devraient demeurer en place que



Photo Imacom, Martin Blache
La Ville de Sherbrooke autorise le stationnement de nuit durant la période hivernale dans une dizaine de rues de vieux quartiers. Des panneaux orangés amovibles, comme ceux que l'on voit à gauche sur la photo, indiquent une interdiction temporaire en prévision d'une opération de déneigement.

durant 24 heures. À moins que de nouvelles précipitations bousculent la planification des responsables de la voirie.

«C'est ce qui s'est produit en fin de semaine dans le secteur des rues Brooks, Gillespie, Laurier, etc. Nous avons installé les panneaux temporaires en prévision de l'opération d'enlèvement de la neige prévue dans la nuit de dimanche à lundi, mais les précipita-

tions de dimanche ont décalé notre intervention de 24 heures», de dire M. Blouin.

Les rues où le stationnement de nuit est exceptionnellement autorisé entre le 15 novembre et le 31 mars sont une partie du boulevard Alexandre ainsi que des sections des rues LaRocque, Olivier, Lincoln, Magog, Island, High, Laurier, Brooks et Gillespie.

Impossible de parler à Robert Charest

Denis Dufrsene
SHERBROOKE

Ou bien Robert Charest est très occupé, ou bien il n'aime pas les journalistes, mais, chose certaine, cet homme d'affaires sherbrookoise et frère du chef du Parti libéral du Québec, Jean Charest, est difficile à approcher ou même à attraper au téléphone!

La Tribune a en effet tenté sans succès hier de parler avec M. Charest, à la suite des informations publiées vendredi dans le quotidien torontois The National Post, puis reprises par la Presse canadienne, voulant qu'il ait bénéficié de faveurs de la Société immobilière du Canada (SIC).

Une vérification judiciaire confidentielle à la SIC, en 1999, aurait démontré que M. Charest, un ancien organisateur du Parti conservateur, aurait reçu une somme globale de 187 000 \$ (salaire, commissions et frais de dépenses) pour la vente de propriétés du gouvernement fédéral, alors qu'il n'aurait pas véritablement agi comme consultant et courtier immobilier.

Le dossier a ensuite été transmis à la Gendarmerie royale du Canada (GRC) qui aurait laissé tomber l'affaire faute de preuve.

Robert Charest est président de Distributeurs Armstrong, une entreprise de distribution en plomberie, chauffage et ventilation, rue Aberdeen à Sherbrooke.

Hier, malgré trois appels logés à son bureau, une visite sur place et plus d'une heure de guet devant l'immeuble, il a été impossible de parler à l'homme d'affaires.

Même mutisme au bureau montréalais de l'une des vice-présidentes de la Société immobilière du Canada, Sylvie Archambault (autrefois ingénieure pour le Groupe SM à Sherbrooke), où la réceptionniste a invité le journaliste à joindre le responsable des communications de la SIC à Toronto, Gordon Melvor.

Joint en fin de journée, M. Melvor a affirmé que rien n'a été retenu contre M. Charest.

«La GRC a enquêté à partir de dépositions de certains employés de la SIC et a pris la décision qu'il n'y avait pas suffisamment d'éléments pour faire enquête», a-t-il dit.

Robert Charest, précise M. Melvor, recevait un rétroversement mensuel et des frais de déplacement «pour faire certaines transactions immobilières».

«Je crois qu'il a conclu deux transactions importantes», répond-il, lorsqu'on lui demande si la somme de 187 000 \$ lui semble raisonnable.



TOYOTA

ouvre le chemin



Echo 2002

Louez une Echo pour

199\$ /mois

Location 60 mois¹

0\$ DE COMPTANT

Transport et préparation inclus

MENSUALITÉ	COMPTANT
189\$	557\$
179\$	1 093\$

Équipement de série Echo

- Moteur VT-i 1,5 litre de 108 ch
- Véhicule à faibles émissions (LEV)
- Consommation MANUELLE: 6,8/5,2 L/100 km ville/route
- Radio AM / FM / CD, 4 haut-parleurs
- Banquette arrière à dossiers rabattables 60/40
- 2 coussins gonflables
- Direction à assistance variable
- Volant inclinable
- Enjoliveurs de roues complets
- 2 rétroviseurs extérieurs repliables



Corolla 2002

0,9% de financement à l'achat pour 36 mois²

À partir de **15 765\$**

Équipement de série Corolla

- Moteur VT-i 1,8 litre de 125 ch
- Véhicule à faibles émissions (LEV)
- Consommation MANUELLE: 7,3/5,3 L/100 km ville/route
- Radio AM / FM / CD
- 2 coussins gonflables
- Banquette arrière à dossiers rabattables 60/40

Prix remportés³

- « Meilleure voiture compacte au plan de la qualité initiale » - J.D. Power and Associates 2001
- « Meilleure satisfaction globale des propriétaires » - Sondage CAA 2001
- « Meilleur achat, voiture compacte » - Magazine Carguide 2001

COWANSVILLE
Cowansville Toyota
263-8888

DRUMMONDVILLE
Toyota Drummondville
477-1777

GRANBY
Estrie Toyota
378-8404

MAGOG
Toyota Magog
843-9883

RICHMOND
Toyota Richmond
826-5923

SHERBROOKE
Relais Toyota
563-6622

VICTORIAVILLE
Toyota Victoriaville
758-8235

Fier
en
TOYOTA
VOTRE CONCESSIONNAIRE

Programmes de location ou détail et de financement à l'achat de Toyota Canada Inc. SUR APPROBATION DE CRÉDIT PAR CRÉDIT TOYOTA. Immatriculation, assurances et taxes en sus. ¹ Offre de location au détail valable sur les modèles Echo 2002 (AT123M-AA) neufs en stock. Premier versement de 228,90 \$ taxes incluses et dépôt de sécurité de 250 \$ exigibles au moment de la livraison. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 7¢ du kilomètre excédentaire. ² Offre de financement à l'achat à 0,9 % pour 36 mois valable sur les modèles Corolla 2002 neufs en stock. Transport et préparation en sus. Exemple de financement à l'achat de 15 000 \$ à 0,9 % : 36 versements de 422,47 \$, coût en intérêt de 208,92 \$, coût total de 15 208,92 \$. ³ La Corolla est la meilleure voiture compacte au plan de la qualité initiale selon l'étude réalisée en 2001 par la firme J.D. Power and Associates. Selon les résultats du sondage 2001 de la CAA auprès des propriétaires de véhicules Corolla pour les années-modèles 1993 à 1997 la Corolla a obtenu la « Meilleure satisfaction globale des propriétaires ». « Meilleur achat » voiture compacte selon le magazine Carguide (2001). * Le rabais aux diplômés peut différer selon le modèle. Photos à titre indicatif seulement. Offres d'une durée limitée. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

Une affaire d'équipe

Le CRD propose des moyens de lutter contre la pauvreté

François Gougeon
SHERBROOKE

Une lutte efficace contre la pauvreté doit miser sur une présence significative des acteurs locaux et régionaux, en concertation avec les intervenants institutionnels et communautaires et à qui, dans le second cas, le gouvernement doit allouer des ressour-

ces équivalentes. Et le point de départ d'une véritable lutte à la pauvreté doit porter sur l'adoption par le gouvernement d'une loi sur l'élimination de la pauvreté à laquelle le Conseil régional de développement (CRD) de l'Estrie souscrit entièrement. Ce sont là quelques-uns des éléments que le président de ce groupe, Janvier Cliche, a présentés hier en con-

férence de presse dans le cadre de son *Portrait de la situation de l'Estrie en matière de pauvreté*, qui sera soumis ce matin lors d'une rencontre privée à la ministre Nicole Léger, déléguée à la lutte à la pauvreté et à l'exclusion.

Ce dossier, qui découle d'une commande gouvernementale livrée au CRD, avait donné lieu le 27 novembre à une vive polémique: la ministre Léger avait refusé de rencontrer le milieu pour échanger directement sur le sujet.

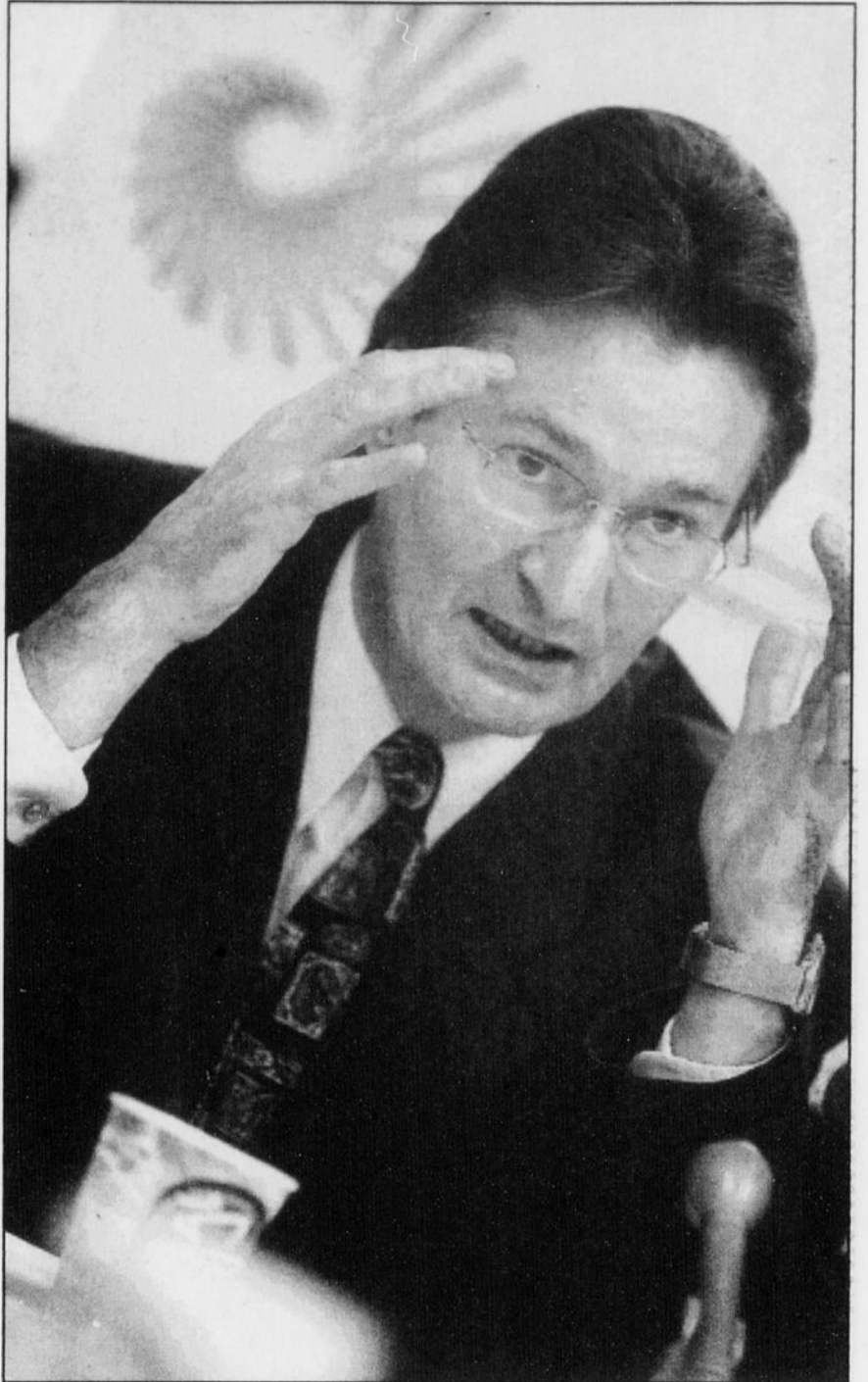
«Ce qu'on va lui présenter, demain (aujourd'hui), c'est ce qu'on lui aurait présenté le 27 novembre. Mais à ce moment-là, le texte n'était pas encore écrit», a aussi rajouté M. Cliche, parlant de «malentendu» à propos de l'annulation de cette rencontre concrète. Pour lui du reste, l'affaire est maintenant close. «J'ai pas le goût de faire du millage sur le dos de la pauvreté. L'important, que ce soit la ministre Léger, Rochon ou un autre, c'est que le gouvernement se mobilise pleinement», a-t-il exprimé.

Or, le document qu'il présente renferme justement selon M. Cliche une foule d'avenues pour améliorer le sort des pauvres et des exclus. Il n'est pas question de statistiques dans ce portrait car, a indiqué le président du CRD, «la pauvreté, c'est plus que les statistiques que le nombre de chômeurs et d'assistés sociaux, qui sont environ 18 000 en Estrie... Il y a plein de gens en emploi qui sont pauvres».

Signalant que l'Estrie est la deuxième région du Québec où la rémunération est la moins forte, Janvier Cliche a rajouté que ce n'est pas parce qu'il se fait beaucoup d'investissement que cela a éliminé la pauvreté ou encore que le développement économique a été synonyme de développement social.

Partant de l'axe sur le développement social qui insiste à l'effet de permettre à l'individu de «tirer sa juste part de l'enrichissement collectif pour permettre à la collectivité de progresser socialement, culturellement et économiquement», les moyens proposés sont nombreux.

Par exemple, on préconise un meilleur arrimage avec la politique de la famille, une augmentation des fonds d'aide financière aux études, l'amélioration de l'accessibilité aux équipements culturels et autres plateaux sportifs comme moyen d'intervention auprès



Selon le président du CRD, Janvier Cliche, la lutte à la pauvreté exige une concertation des intervenants locaux, régionaux, institutionnels et gouvernementaux.

des jeunes. En matière d'intégration à l'emploi, cela porte sur des moyens comme la création d'incubateurs d'entreprises pour permettre aux coopératives de minimiser les coûts de loyer et autres, la mise sur pied d'une politique

de formation continue en milieu de travail, la poursuite de la phase III du Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail et ainsi de suite.

La situation continue à se détériorer dans les urgences

François Gougeon
SHERBROOKE

La situation s'aggrave dans les urgences du CHUS alors qu'en plus d'être bondées de patients, on en retrouve même deux qui sont sur civière d'évaluation depuis plus de 72 heures.

«C'est extrêmement rare et exceptionnel que des patients soient en attente depuis plus de 72 heures», a reconnu hier le porte-parole de l'établissement, Robert Nadon. Il a rajouté en outre que six autres patients sont en attente à l'unité d'évaluation

de l'urgence depuis plus de 24 heures.

C'est à Fleurimont, où on retrouve cette situation, qui connaît la plus forte pression alors qu'en fin de journée, hier, 44 patients reposaient à l'urgence (capacité normale de 22 civières) et que 21 d'entre eux étaient en attente d'hospitalisation.

Du côté de l'Hôtel-Dieu, l'ouverture de neuf lits de transition qui s'ajoutent à six lits ouverts préalablement a permis de porter à 19 le nombre de patients à l'urgence. Trois d'entre eux étaient en attente d'hospitalisation, au moment du décompte obtenu hier en fin de journée.

Le Choeur Jeunesse de Sherbrooke est en période de recrutement



Une première moitié de saison 2001-2002 bien occupée pour le Choeur Jeunesse de Sherbrooke. Cet ensemble vocal, composé d'une cinquantaine de jeunes choristes âgés de 5 à 14 ans, vient de présenter trois concerts pendant le mois de décembre. Dirigés et accompagnés avec enthousiasme par leurs chefs de chœur Manon Bouchard Scali et Mélanie Caron, ces jeunes ont su charmer leur auditoire par des interprétations originales de chants traditionnels de Noël de divers pays.

La deuxième moitié de saison s'annonce tout aussi occupée pour le Choeur Jeunesse de Sherbrooke. Leur programme prévoit qu'en plus de leur concert de printemps au théâtre Centennial à Lennoxville, les choristes donneront une représentation dans le cadre des fêtes du bicentenaire de la ville de Sherbrooke et participeront aussi au grand rassemblement biennal des chorales du Québec, le « Chantons le mai », qui cette année aura lieu à Victoriaville.

Ce chœur, qui en est à sa quatorzième année d'existence, répète tous les mardis soir à l'école Mitchell, de 18 h 15 à 19 h 30, ainsi qu'un samedi matin par mois. **Tous les jeunes qui aiment chanter en groupe et qui seraient intéressés à se joindre à cette chorale sont invités à communiquer avec Mme Ghyslaine Blais au 562-6022 ou M. Nicolas Pfister au 566-0985 pour obtenir plus d'informations.**

63575

Un homme de 32 ans disparu depuis décembre

Pierre Saint-Jacques
SHERBROOKE

À la demande des proches et des autorités du Service de police de la région sherbrookoise, *La Tribune* publie la photo et la description d'un

homme disparu depuis le mardi 11 décembre 2001.

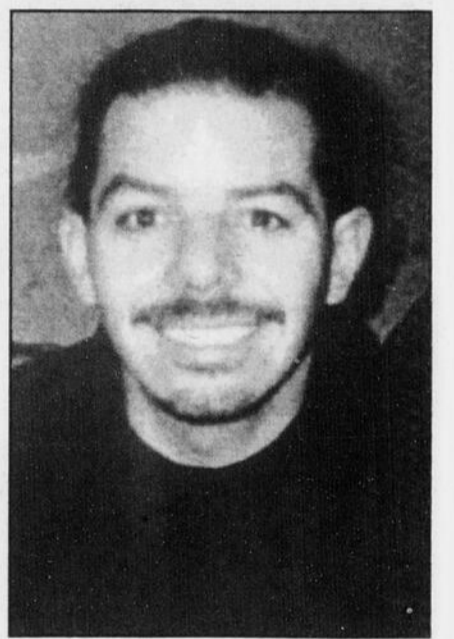
Il s'agit de Jean-François Rodrigue, âgé de 32 ans.

M. Rodrigue a quitté sans autorisation l'hôpital Hôtel-Dieu du CHUS de Sherbrooke après avoir reçu des soins pour une crise d'épilepsie.

L'homme mesure 1,70 m (cinq pieds et sept pouces) et pèse dans les 61 kilos (135 livres); il a les cheveux bruns d'une longueur de 10 à 15 centimètres (cinq à six pouces), retenus en queue de cheval et les yeux bruns.

M. Rodrigue porte la moustache. Généralement il s'habille en noir. Il travaille en tant que cuisinier à La Chaudronnée. Il réside 224 rue de Montréal, appartement # 1, à Sherbrooke.

Toute information concernant le disparu peut être communiquée à la Division des enquêtes criminelles du SPRS, 821-5544.



Jean-François Rodrigue, disparu depuis le mardi 11 décembre 2001.

loto-québec résultats

Tirage du 2002-01-14					Tirage du 2002-01-14					
03	09	15	21	23	3	4	219	0115	Extra	
24	26	27	29	30					Tirage du 2002-01-14	
40	42	44	47	49					NUMÉRO: 162273	
54	59	65	66	68						

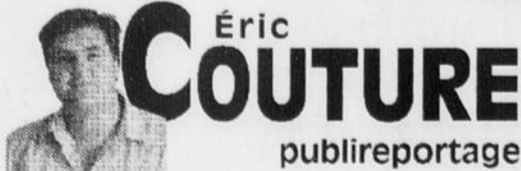
Le jeu doit rester un jeu

Les modalités d'investissement des billets gagnants passeront au verso des billets. En cas de décès avant ou après le tirage officiel de L.Q., ces modalités s'appliquent.

T.V.A. LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC

«600 CÉLIBATAIRES EN FÊTE»

samedi 19 janvier à l'Hôtel Delta de Sherbrooke



Éric COUTURE
publireportage

Le groupe Célibataires en fête qui organise des activités et des soirées de danse dans treize villes au Québec. Ses 35 000 membres vous invitent le samedi 19 janvier à 18 h 30 à la plus grande soirée de célibataires au Québec.

Le prix d'entrée est de 10 \$, taxes incluses. Pour les étudiants, l'entrée est de 5 \$ après 22 h. Les billets seront disponibles à la porte. La soirée accueillera des célibataires de tous les âges, la musique sera pour tous les goûts : danse sociale, danse en ligne et disco dans une atmosphère de solidarité et d'amitié. Carte de membre obligatoire au coût de 5 \$ pour l'année disponible à la porte

En collaboration avec



samedi 19 janvier, 18 h 30
Hôtel Delta
SHERBROOKE
2685, rue King Ouest, Sherbrooke



Ligne info-activités

Sherbrooke	(819) 432-0579
Drummondville	(819) 472-9272
Montréal	(514) 823-7088
Joliette	(450) 757-2172
Repentigny	(514) 241-2999
Longueuil	(450) 618-0355
Saint-Hyacinthe	(450) 779-7104
Granby	(450) 531-7311
Sorel	(450) 561-9995
Trois-Rivières	(819) 384-0402
Victoriaville	(819) 795-9201
St-Jean	(450) 358-0344

SITE INTERNET
www.celibatairesenfete.com
Professeur de danse demandé
(819) 432-0579
Laissez message sur boîte vocale